

UDK 949.75:943.9 Sv. Jeronim / Ivan Stojković
Izvorni znanstveni rad

JEAN STOJKOVIĆ DE RAGUSE, LECTEUR DE SAINT JÉRÔME

André TUILIER, Paris

Ivan Stojković (oko 1395.–1443.) zauzima važno mjesto u povijesti Crkve, Pariškog sveučilišta i u hrvatskom narodu. S reputacijom izvrsnog diplomata, svestranog znanstvenika i strastvenog ljubitelja knjige, učeni dubrovački dominikanac utirao je putove europskim crkvenim i političkim integracijama u osvit modernog vremena. Prvi je od katoličkih mislilaca napisao traktat o Crkvi, raspravu o odvijanju ekumenskih sabora i biblijsku hermeneutiku, raspravu o pričesti pod obje prilike. Osobito je zanimanje pokazao za djela Jeronima iz Stridona, kojeg su svećenici glagoljaši smatrali »najslavnijim Hrvatom«, a hvarski dominikanac Vinko Pribojević »prvom slavom Dalmacije«, čija djela Stojković najčešće navodi u svojim brojnim spisima. U Jeronimovim spisima učeni Dubrovčanin nalazi argumente za svoje poimanje Petrova prvenstva i primata rimskih biskupa.

Stojković u svojim diplomatskim misijama, izvješćima, koncilskim govorima i predstavkama uporno podsjeća na poraznu činjenicu da je »corpus christianorum« razdijeljen te preporučuje opći koncil kao jedinu moguću zajedničku tribinu koja će u slobodnoj raspravi združiti predstavnike kršćanskog Istoka i Zapada i spasiti se od moralnog rasapa i fizičkog uništenja.

KLJUČNE RIJEČI: *Ivan Stojković, Jeronim iz Stridona, Pariško sveučilište, Carigrad, Baselski sabor, »corpus christianorum«.*

Le dominicain croate Jean Stojković, né vers 1395 à Dubrovnik (Raguse), n'a pas la place qu'il mérite dans l'histoire de l'Eglise, dans l'histoire de la France et dans l'histoire de l'Europe. Son influence fut cependant considérable à son époque, puisqu'après avoir étudié à Padoue, il vint prendre ses grades universitaires à Paris où il devint docteur en théologie, et où il enseigna pendant quelque temps au Couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques.

La personnalité de Stojković

Mais sa science et sa notoriété étaient si grandes qu'il dut rapidement interrompre ses cours au Quartier latin. En 1423, il est envoyé en mission par l'Université de Paris auprès du pape Martin V pour préparer la convocation du concile général que celui-ci devait réunir périodiquement, conformément aux décisions qui avaient été arrêtées. Et Constance

en 1417.¹ Il insiste auprès de Martin V pour obtenir cette convocation et, quand l'assemblée conciliaire se tiendra successivement à Pavie et à Sienne, il y interviendra efficacement en faveur de la réforme de l'Eglise. Son autorité et son influence ne cesseront de croître par la suite et, en 1431, le pape Eugène IV le nomme comme adjoint du cardinal Julien Cesarini qu'il désigne comme légat pontifical au concile général de Bâle pour présider celui-ci. Cesarini étant retenu momentanément par la guerre contre les hussites, c'est Jean de Raguse qui ouvrit cette assemblée en son nom le 23 juillet 1431.²

Stojković jouera un rôle de premier plan dans ce concile qui siégera avec des fortunes diverses jusqu'en 1449. En 1435, alors que la rupture entre le pape et les Pères de Bâle apparaissait de plus en plus probable, il sera envoyé par ces derniers à Constantinople pour négocier avec les Byzantins l'union des Eglises grecque et latine, séparées depuis le schisme du XI^{ème} siècle. Il était accompagné dans cette mission par deux ecclésiastiques qui étaient également des universitaires, Henri Menger, docteur en décret et chanoine de Constance, et Simon Freron, bachelier en théologie et chanoine d'Orléans.³ C'est dire les liens existant à cette époque entre la Croatie et la France, qui accueillait dans sa capitale de nombreux étudiants originaires de la Dalmatie et de l'Esclavonie,⁴ c'est-à-dire de l'ancien royaume de Croatie uni à la Hongrie depuis le début du XII^{ème} siècle.

Malheureusement, Jean Stojković et ses compagnons ne devaient pas réussir dans leur mission auprès de l'empereur grec Jean VIII Paléologue et du patriarche oécuménique Joseph II. Ils furent concurrencés à Constantinople par les envoyés du pape Eugène IV, qui négociaient séparément avec les Byzantins l'union des Eglises grecque et latine au profit du Siège apostolique. Comme les Grecs recherchaient pour leur part l'alliance de la papauté contre les Turcs, ils refusèrent de se rendre à Bâle et ils rejoindront bientôt l'Italie, ou ils participeront en 1438 et 1439 au concile de Ferrare-Florence, présidé par Eugène IV en rupture avec l'assemblée conciliaire de Bâle, qu'il considérait désormais comme un conciliabule schismatique.⁵

L'échec de la mission de Stojković et de ses compagnons marquait le déclin du concile de Bâle, qui s'était séparé successivement du pape et des Grecs. Mais, Stojković, qui avait tant fait pour ce concile, estima qu'il devait lui rester fidèle, parce que la majeure partie des membres de cette assemblée refusait d'approuver Eugène IV. On expliquera plus loin les raisons théologiques de cette attitude intransigeante.

¹ Elu le 11 novembre 1417, Martin V devait réunir périodiquement le concile général, conformément au décret *Frequens* que le concile de Constance avait adopté le 9 octobre précédent.

² Pour l'histoire générale de l'Eglise à cette époque, on consultera notamment E. DELARUELLE, E.-R. LABANDE et P. OURLIAC, *L'Eglise au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire (Histoire de l'Eglise fondée par A. Fliche et V. Martin)*, Paris, 1962-1964, 2 vols en pagination continue.

³ A. TUILIER, *La mission à Byzance de Jean de Raguse, docteur de Sorbonne, et le rôle des Grecs dans la solution de la crise conciliaire*, Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1979, p.137-152. Pour sa part, Jean de Raguse à adressé au concile de Bâle un compte-rendu de cette mission. Voir MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio* XXXI, col. 256 C-D, et E. CECCONI, *Studi storici sul concilio di Firenze I. Antecedenti del concilio*, Firenze, 1869, p. CCCXCIX.

⁴ La Slavonie, région située entre Save, Drave et Danube.

⁵ La rupture du concile de Bâle avec le pape Eugène IV fut consommée par la bulle *Doctoris gentium*, que celui-ci publia le 18 septembre 1437 pour transférer le concile général à Ferrare.

Assurément celle-ci nous paraît condamnable aujourd’hui. Mais, en dehors des motifs théologiques qui pouvaient justifier cette position, le concile de Bâle était aux yeux de Stojković la seule autorité catholique susceptible de restaurer la paix religieuse et sociale menacée par la subversion hussite, et le savant croate était mieux placé que tout autre par sa culture et par l’expérience qu’il avait acquise dans ses nombreux voyages pour comprendre l’importance de cette assemblée pour la chrétienté de l’époque.⁶ Au reste, Stojković avait été le porte-parole des Pères de Bâle dans les discussions que ces derniers avaient engagées avec les disciples de Jean Huss en 1433, et c’est précisément à cette occasion qu’il avait conçu son *Traite de l’Eglise (Tractatus de Ecclesia)* qu’il terminera aux alentours de 1440, après sa rupture avec Eugène IV.⁷

Le *Traité de l’Eglise* de Stojković

L’ouvrage, qui est chronologiquement l’un des premiers traités théologiques du Moyen Age occidental sur l’Eglise et l’ecclésiologie, a été édité pour la première fois par le P. Franjo ŠANJEK en 1983, avec la collaboration d’Aloïs KRCHNAK et de Marijan BIŠKUP.⁸ Cette édition critique est remarquable à tous égards. Après une introduction substantielle sur l’auteur et son oeuvre, elle présente le texte original du *Traite de l’Eglise* de Jean de Raguse, tel qu’il apparaît dans le manuscrit (fos 302v-432r) de la Bibliothèque universitaire de Bâle, le *Basileensis* A I 29, qui est certainement contemporain du Ragusain.⁹ Ce texte est accompagné d’un appareil critique qui signale les variantes du codex et qui précise les nombreuses citations que Stojković emprunte aux Pères de l’Eglise et aux théologiens du Moyen Age qui l’ont précédé. Ces citations sont très nombreuses et elles permettent d’apprécier la structure de l’ouvrage et les sources que l’auteur a utilisées au cours de son travail.

Les citations de saint Jerome dans le *Traité de l’Eglise*

Parmi les Pères de l’Eglise ancienne qui reviennent le plus fréquemment sous la plume de Stojković, saint Augustin et saint Jérôme occupent incontestablement la première place. Ce dernier n’est dépassé à cet égard que par l’évêque d’Hippone, dont les oeuvres sont plus fréquemment citées que celles de tous les autres auteurs patristiques dans le *Traité de l’Eglise* du Ragusain. Mais les références que celui-ci emprunte à saint Jérôme n’en

⁶ Au demeurant, le concile de Bâle était soutenu par l’autorité de l’empereur d’Allemagne Sigismond de Luxembourg, qui n’était pas d’accord avec le pape Eugène IV au sujet de l’assemblée conciliaire.

⁷ Voir plus loin. Ces discussions avaient été conduites du côté hussite par Jean de Rokyzana, qui était un modéré et que Stojković réfute à maintes reprises dans son *Traité de l’Eglise*. Rokyzana était un calixtin ultraquiste. En fait, le *Traité de l’Eglise* est une réplique à celui-ci.

⁸ JOHANNES (STOJKOVIĆ) DE RAGUSIO, *Tractatus de Ecclesia*. Editionem principem curavit F. Šanjek, textum recensuerunt et notis instruxerunt A. Krchnak, F. Šanjek, M. Biškup, Zagrabiae, 1983. Cité *Tractatus*.

⁹ Les manuscrits de Stojković ont été déposés après la mort de celui-ci à la bibliothèque du couvent des Frères Prêcheurs de Bâle. C’est à la suite de la suppression des couvents consécutive à la Réforme qu’ils seront transférés à la Bibliothèque universitaire de la ville.

conservent pas moins une signification particulière dans la structure de l'oeuvre, parce que Stojković applique à l'Eglise universelle, d'une manière qui lui est propre, les textes hiéronymiens sur la primauté de l'évêque de Rome dans le monde chrétien.

Avant de situer ces références dans la perspective personnelle de Stojković, il convient de présenter l'image que celui-ci avait de saint Jérôme et de son oeuvre. C'est que le docteur croate n'oublie pas que l'ermite de Bethléem est son compatriote, puisqu'il est également dalmate. Dans un passage significatif, Jean de Raguse affirme avec éloquence, après avoir cité saint Jérôme:

»Ecce quam aperte hic gloriosissimus doctor, quam utique tam oriens quam occidentes inefabilibus extollit proconiis et laudibus et cujus auctoritas maxime deberet commovere Bohemiam et universas Slavorum provincias atque regna, cum ipse eorumdem linguae fuerit et patriae ipsumque nostrum regnum Dalmatiae et oppidum Stridonis sua gloriosa origine decoravit. Ecce, inquam, hic noster gloriosissimus doctor (...) ait enim in Oriente indiscissam Domini tunicam minuatim pro frusta decerpi.«¹⁰

»Voici comment ce glorieux docteur, qui est assurément exalté en Orient comme en Occident par des acclamations et des louanges ineffables et dont l'autorité devrait grandement émouvoir la Bohême, toutes les provinces et tous les royaumes slaves puisqu'il a été lui-même de leur langue et qu'il a appartenu à leur patrie et qu'il a honoré notre royaume de Dalmatie et la citadelle de Stridon par sa naissance glorieuse, voici, dis-je, comment notre très glorieux docteur affirme qu'en Orient la tunique sans couture du Seigneur est déchirée en morceaux«.

Ce morceau d'éloquence est particulièrement suggestif dans la mesure où Stojković célèbre en même temps dans un parfait latin cicéronien sa patrie et saint Jérôme, né à Stridon plus de mille ans avant lui.¹¹ Si l'on en croit le Ragusain, c'est au nom de cet illustre compatriote que la Bohême et tous les pays slaves devraient rejeter l'hérésie hussite et se rallier à la tunique sans couture du Christ.¹² Et, pour réaliser cet idéal difficile à atteindre dans la conjoncture de l'heure, le docteur croate rappelle les termes dans lesquels Jérôme écrivait au pape Damase (366-384) pour le consulter sur la crise arienne, qui divisait l'Eglise entre les catholiques et les hérétiques au IV^e siècle. Cette lettre - qui porte le n° 15 dans le recueil de la correspondance de saint Jérôme - est citée à de nombreuses reprises dans le *Traité de l'Eglise* de Stojković, et elle est au coeur de l'argumentation de l'auteur, qui se fonde sur une tradition constante du Moyen Age occidental à cet égard. Citons l'un des passages essentiels de la lettre 15 de saint Jérôme au pape Damase:

»Ego nullum primum, nisi Christum sequens, beatitudini tuae, id est cathedrae Petri, communionem consocior. Supra illam petram fundatam Ecclesiam scio. Quicumque extra hanc domum agnum comederit, profanus est.«¹³

¹⁰ *Tractatus*, p. 218.

¹¹ Saint Jérôme était effectivement né vers 340 à Stridon en Dalmatie. Mais Stojković se trompe en disant que Jérôme parlait la langue des Slaves. Ceux-ci n'arriveront qu'au VII^e siècle en Dalmatie et dans les Balkans.

¹² Même si des hussites modérés, comme les calixtins utraquistes, ne contestaient pas le dogme ecclésiastique, les catholiques leur reprochaient de compromettre l'unité de l'Eglise par leur revendication intempestive de la communion sous les deux espèces.

¹³ *Tractatus*, p. 220.

»Pour moi, ne suivant d'autre primauté que celle du Christ, je m'associe par la communion à ta beatitude, c'est-à-dire à la chaire de Pierre. Je sais que l'Eglise est fondée sur cette pierre (cf. Mt. 16, 18). Quiconque a mangé l'agneau en dehors de cette maison est un profane« (cf. Ex. 12,46).

En dehors de ce texte célèbre, le *Traité de l'Eglise* cite trois autres passages de la correspondance de saint Jérôme. Deux d'entre eux sont empruntés à la lettre 53 - à Paulin de Nole¹⁴ - et le troisième à la lettre 146 - à Evangelus.¹⁵ Mais ces passages ne sont pas significatifs au regard de la primauté romaine et de la conception que l'auteur du *Traité de l'Eglise* se fait de cette dernière.

Il en est de même des emprunts de cet auteur aux commentaires exégétiques de l'ermite de Bethléem. Si ces emprunts sont relativement nombreux, leur emploi s'insère généralement dans une perspective traditionnelle de l'exégèse chrétienne. On rappellera cependant ici pour mémoire que Stojković utilise les commentaires de saint Jérôme sur l'*Évangile de saint Matthieu*¹⁶, sur l'*Épître aux Galates*¹⁷, sur l'*Épître à Tite*¹⁸ et sur *Isaïe*.¹⁹ Notre auteur cite également sous le nom de saint Jérôme le *Breviaire sur les Psaumes*, dont l'authenticité n'est plus reconnue aujourd'hui.²⁰ De toute manière, cette citation présente un caractère général et elle n'apporte aucun témoignage utile sur les conceptions ecclésiologiques de Jean de Raguse.

En revanche, deux citations hiéronymiennes de Stojković ont une signification plus précise à cet égard. La première reproduit le texte du *Contre Jovinien* dans lequel Jérôme affirme, contre le disciple de Pélage, »qu'un seul est élu parmi les Douze pour ôter par ce chef tout prétexte au schisme«²¹. Quant à la seconde, elle est empruntée à l'*Apologie* que l'ermite de Bethléem écrivit contre Rufin d'Aquilée au moment de la querelle origéniste et elle est significative pour l'ecclésiologie du Ragusain: »Sache, dit saint Jerome, que la foi romaine praelamée par la voix de l'Apôtre et fortifiée par son autorite (...) ne peut être changée, même si un ange l'annonçait autrement qu'elle a été prêchée une fois pour toutes«.²²

Comme l'extrait de la lettre 15 au pape Damase que nous avons cité précédemment, ces deux textes et les commentaires qui les accompagnent dans le *Traité de l'Eglise* de Stojković permettent de situer les principes ecclésiologiques de celui-ci au regard de l'unité chrétienne. Assurément, pour le Ragusain, comme pour Jérôme, l'apôtre Pierre est le

¹⁴ *Tractatus*, p. 303-304.

¹⁵ *Tractatus*, p. 142.

¹⁶ *Tractatus*, p.15, 84, 92, 170, 199-200, 202.

¹⁷ *Tractatus*, p. 146.

¹⁸ *Tractatus*, p. 144.

¹⁹ *Tractatus*, p. 155.

²⁰ *Tractatus*, p. 242. Stojković cite également deux autres textes apocryphes de saint Jérôme: d'après le *Décret* de Gratien (C.24, q.1, c.14) un texte sur la primauté romaine qu'il paraît difficile d'attribuer à saint Jérôme (*Tractatus*, p. 220), et une autre citation de caractère général qui est empruntée à la *Catena aurea in quatuor evangelia* de saint Thomas d'Aquin et que celui-ci attribue à saint Jérôme (*Tractatus*, p. 257).

²¹ *Tractatus*, p. 142.

²² *Tractatus*, p. 221.

fondement de cette unité dans l'Église. Mais le *Decret* de Gratien cite les passages de la lettre au pape Damase qui sont reproduits par Stojković et il est clair que celui-ci se situe à cet égard dans le prolongement de la tradition décrétiste à laquelle il fait explicitement référence dans son oeuvre.

Saint Jérôme dans la tradition décrétiste

Ce qui est effectivement caractéristique dans le *Decret*, c'est que Gratien donne à la pensée de Jérôme et des Pères un aspect systématique en affirmant par exemple que l'Église romaine n'a pas reçu son primat des Apôtres, mais du Seigneur lui-même²³, qu'elle n'a succombé à aucune hérésie²⁴ et qu'elle les a toutes détruites.²⁵ Interprétée de cette manière, la pensée de l'ermite de Bethléem présente un caractère exclusif qui laisse entendre que les successeurs de Pierre sur le Siège apostolique de Rome ne se sont jamais trompés. Cette interprétation des textes de saint Jérôme, conçue par la Réforme grégorienne à l'époque où l'Église romaine a définitivement rompu avec Byzance et est entrée en conflit avec l'Empire germanique, se situe exactement dans la perspective apologétique des *Dictatus papae* de Grégoire VII,²⁶ qui donnent sans réserve à l'évêque de Rome le magistère universel de l'apôtre Pierre dans sa personne et dans ses successeurs.

Pour être insensible au premier abord, l'interprétation extensive des textes de saint Jérôme chez Gratien n'en est pas moins réelle et elle sera précisément contestée par les canonistes postérieurs qui n'auront pas la même perspective que l'auteur du *Decret*, parce que la papauté ne leur apparaîtra pas sous le même jour. C'est ainsi qu'une glose du *Decret*, citée par Stojković, ne craindra pas de poser pour sa part la question suivante à propos de l'inerrance de l'Église romaine, affirmée par Gratien: «*Je me demande de quelle Église on parle lorsqu'on dit que l'Église romaine ne peut se tromper. Il ne s'agit pas du pape lui-même (...) parce qu'il est certain que le pape peut se tromper*».²⁷ Et cette glose renvoie à deux autres passages du *Decret*, où celui-ci évoque la faute du pape Anastase II (496-498) qui avait communiqué avec un diacre de Thessalonique d'une part,²⁸ et le cas plus général d'un pontife romain qui serait convaincu d'hérésie d'autre part.²⁹ C'est pourquoi le glossateur rappelle en conclusion de son commentaire ce que Gratien lui-même affirme

²³ *Décretum Gratiani*, D.22, C.2, (cf. *Tractatus*, p. 268).

²⁴ *Ibid.*, C.24, q.1, c.11 (cf. *Tractatus*, p. 221).

²⁵ *Ibid.*, C.24, q.1, c.10 (cf. *Tractatus*, p. 220).

²⁶ *Tractatus*, p. 139-141. Il s'agit ici de la notion de pasteur universel que le pape revendique depuis la Réforme grégorienne. C'est en réaction contre le titre de patriarche oecuménique attribué à l'archevêque de Constantinople depuis le haut Moyen Âge que Grégoire VII a déclaré dans les *Dictatus papae*: «*Quod solus romanus pontifex iure dicatur universalis*» (Migne *P.L.* 148, 407 D). On sait que cette déclaration est fondée sur un contresens, puisque le grec *oecumenicus* n'a pas l'acception juridique de son équivalent latin *universalis*. Cf. A. TUILIER, *Le sens de l'adjectif οἰκουμενικός dans la tradition patristique et dans la tradition byzantine*, *Studia patristica* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur), 92, 1966, p. 413-424.

²⁷ *Tractatus*, p. 221.

²⁸ *Décretum Gratiani*, D.19, c.9; cf. *Tractatus*, p. 221.

²⁹ *Ibid.*, D.40, c.6 (cf. *Tractatus*, p. 221-222).

au commencement de son oeuvre magistrale: l'Eglise elle-même est la *congregatio fidelium*.³⁰

Stojković interprète de saint Jérôme à la lumière de la tradition décrétiste

A l'instar de cette glose, Stojković estime à son tour que la *congregatio fidelium* est l'Eglise romaine universelle exaltée par saint Jérôme et non l'Eglise de Rome représentée par la personne du pape. Rappelons ce qu'il affirme à ce sujet:

«Il est clair que les textes que nous avons cités ne peuvent s'entendre précisément du Siège apostolique et de l'Eglise romaine identifiés matériellement à la personne du pape et au collègue des cardinaux, parce que plusieurs souverains pontifes se sont trompés comme on en fera la démonstration ailleurs. Il faut par conséquent qu'ils soient compris dans la mesure où le Siège apostolique et l'Eglise romaine signifient la communauté des fidèles qui adhèrent à la chaire de Pierre».³¹

Au reste, cette chaire n'est pas indissolublement unie à Rome, puisque l'Apôtre s'est établi à Antioche avant de venir dans la capitale de l'Empire et qu'il aurait pu se fixer ailleurs sans cesser de remplir le ministère qui est le sien. C'est dire que le primat de Pierre ne dépend pas du lieu où se trouve le siège de l'Apôtre.³²

On aura naturellement reconnu, dans la pensée du docteur croate et dans la glose du *Decret* qui inspire cette pensée, la *congregatio fidelium* qui fut l'un des fondements ecclésiologiques des conciles du XV^e siècle³³ et qui sera reprise par les réformateurs du siècle suivant. L'idée n'est pas originale en elle-même, puisqu'elle s'inspire directement de saint Paul et de sa conception de l'assemblée ecclésiale qui doit être unie dans sa tête et dans ses membres. Mais elle prend une signification nouvelle au XV^e siècle, à l'époque où elle oppose la communauté des fidèles à l'institution pontificale, qui a perdu son autorité dans la crise du Grand Schisme et qui est précisément en conflit avec les Pères de Bâle sur les pouvoirs respectifs du pape et du concile général dans l'Eglise universelle. Au reste, Stojković est particulièrement explicite sur le sens qu'il entend donner à la communauté des fidèles identifiée à la chrétienté romaine et au Siège apostolique, lorsqu'il affirme un peu plus loin:

«Et il est évident qu'on ne doit pas à cause de l'hérésie du pape, de sa malice ou de son despotisme, se séparer de la chaire de Pierre, je ne dis pas d'Eugène ou de Martin».³⁴

La réflexion est encore plus claire que la précédente en distinguant sans équivoque la chaire de Pierre - *cathedra Petri* - de celui qui l'occupe. Stojković est catégorique à cet égard puisqu'il cite par leurs noms les papes Martin V et Eugène IV, auxquels il a rappelé

³⁰ *Ibid.*, D 1, c.8 (cf. *Tractatus*, p. 222).

³¹ *Tractatus*, p. 222.

³² *Tractatus*, p. 266 et suiv. Pour l'apostolat de saint Pierre à Rome, Stojković évoque très explicitement *ibid.*, p. 262 la *Vie des hommes illustres* de saint Jérôme, I, c.1.

³³ Tel est le thème d'un des sermons prononcés au concile de Constance: *Ecclesia militans quae est congregatio fidelium*. Cf. *Acta concilii Constantiensis*, II. Ed. J. Holnsteiner et H. Finke, Münster, 1924, p. 386.

³⁴ *Tractatus*, p. 256 (cf. p. 222).

successivement leur devoir d'être en communion avec la communauté des fidèles représentée par le concile général.

L'ecclésiologie de Stojković et sa conception de la primauté romaine

C'est cette distinction entre le Siège apostolique et celui qui l'occupe à Rome qui devait permettre, on le sait, à l'assemblée conciliaire de Bâle en rupture avec Eugène IV, de déposer celui-ci et de le remplacer par l'antipape Félix V en 1439. La majorité de cette assemblée étant en désaccord avec le pape, il lui appartenait en propre de le destituer et de lui donner un remplaçant puisqu'aux termes du *Contre Jovinien* de saint Jérôme interprété par Stojković,³⁵ le successeur de Pierre est élu par le collège épiscopal pour régir l'Eglise universelle. Indépendamment de l'endroit où il réside, le titulaire du Siège apostolique est effectivement le pasteur de l'Eglise et le vicaire du Christ. La thèse apparaît trop clairement dans le *Traité de l'Eglise* du Ragusain pour nous permettre de croire que celui-ci n'a pas joué un rôle décisif dans la procédure qui a conduit l'assemblée de Bâle à déposer Eugène IV et à élire un antipape à sa place. Au demeurant, après avoir participé activement à cette déposition, il se rendra auprès de Félix V pour lui demander officiellement d'accepter la charge qui lui était proposée par cette assemblée.³⁶ Il était d'ailleurs à cette époque évêque d'Arges en Transylvanie. C'est dire que le *Traité de l'Eglise* de Stojković est certainement contemporain des événements que je viens de rappeler. Proposée dès 1719-1720,³⁷ cette datation a été justement soutenue par Aloïs KRCHNAK contre d'autres auteurs modernes.³⁸ Même si l'ouvrage a été commencé quelques années auparavant, il a été certainement terminé aux alentours de 1440, après l'acceptation par l'antipape de son accession au trône pontifical.

Il ne nous appartient pas d'apprécier l'ecclésiologie de Stojković à la lumière des conceptions que nous avons aujourd'hui de l'Eglise et de la papauté. Ce serait manquer de sens historique. Au reste, la thèse conciliariste défendue par Stojković était celle de nombreux théologiens de l'époque, qui pensaient avec lui que le concile général était supérieur au pape. Elle était notamment celle de l'Université de Paris contemporaine, dont le Ragusain fut un docteur respecté, et qui avait été contrainte d'adopter cette thèse pour mettre fin au Grand Schisme. Comment aurait-on pu rétablir l'unité chrétienne sans réunir le concile général pour imposer son autorité aux papes qui se disputaient la tiare? Sous cet aspect, Jean de Raguse apparaît comme un disciple de Jean Gerson, qui fut chancelier du corps universitaire de la capitale de la France entre 1395 et 1418 et dont il commenta explicitement le *Traité sur la puissance* ecclésiastique, que celui-ci avait publié pendant le concile de Constance entre 1414 et 1418.³⁹ Au XIV^e et au XV^e siècle, la papauté était en

³⁵ Voir plus haut.

³⁶ *Tractatus*, p. X. Félix V le nommera peu après cardinal prêtre du titre de Saint-Sixte.

³⁷ *Tractatus*, p. XX. Cette datation ressort d'une mention marginale d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, le *Parisinus lat.* 1439, qui est une copie du manuscrit de la Bibliothèque universitaire de Bâle, copie qui a été exécutée en 1719-1720.

³⁸ *Tractatus*, p. XV-XVIII, à l'époque où Stojković discutait avec Jean de Rokyzana. Voir plus haut.

³⁹ *Tractatus*, p. 150-155.

crise, et tous les grands esprits de l'époque partageaient les conceptions de Gerson et de Stojković à cet égard.

Mais on doit dire que s'il s'inspire en l'occurrence des idées du chancelier de l'Université de Paris de cette époque, Jean de Raguse donne à sa pensée une facture personnelle. Pour sa part, Gerson n'a jamais distingué aussi nettement que lui la personne du pape de la chaire de Pierre, identifiée à l'Eglise universelle. Même si elle est fondée sur la lecture des oeuvres choisies de saint Jérôme interprétées à la lumière du *Décret* de Gratien et de ses commentaires, l'idée est originale dans la théologie occidentale, et elle sera reprise ultérieurement par certains théologiens catholiques qui se demanderont parfois si la primauté de Pierre est indissolublement unie au Siège romain dans l'Eglise. Mais, si cette idée apparaît téméraire en Occident, elle est généralement admise dans le monde orthodoxe, qui ne partage pas notre conception traditionnelle de la primauté pontificale. Sans nier cette primauté fondée sur l'histoire et l'apostolat de Pierre à Rome, l'Orient ne croit pas pour sa part que le ministère de celui-ci exige de reconnaître à l'évêque de Rome le pouvoir de gouverner l'Eglise universelle. Si elle est incontestablement représentative des idées conciliaristes de son époque, la pensée de Stojković n'est donc pas totalement étrangère à la théologie orthodoxe.⁴⁰

Il ne faut effectivement pas oublier à cet égard que le docteur croate était né à Raguse, aux confins de l'empire grec, et que la mission qu'il remplit à Constantinople, où il eut des discussions approfondies avec les Byzantins, l'avait certainement familiarisé avec l'ecclésiologie orientale pour laquelle l'Eglise est la communauté universelle des fidèles, et la primauté de Pierre un ministère au service de cette communauté de foi. Telles sont les graves réflexions que suggèrent la lecture du *Traité de l'Eglise* de Stojković et la manière dont celui-ci interprète saint Jérôme. C'est dire l'intérêt de l'ouvrage du savant théologien croate. Même si on ne partage pas nécessairement sa conception de la primauté pontificale, Jean de Raguse est un témoin de premier ordre pour comprendre les idées et les mentalités de son époque. Il est le représentant par excellence de l'humanisme croate, au moment où la République de Raguse est à l'apogée de son histoire et apparaît comme le trait d'union entre l'Orient et l'Occident.

⁴⁰ C'est ainsi que, même s'il en réfute la doctrine, Stojkovic cite en connaissance de cause un extrait de l'office byzantin de la fête de saint Pierre et de saint Paul (*Tractatus*, p. 141), qui reconnaît que Pierre est le prince des apôtres.

Summary

IVAN STOJKOVIĆ FROM DUBROVNIK AS A READER OF ST. JEROME'S WORKS

In the history of the Church, as well in the history of the University of Paris and Croatian people Ivan Stojković (ca. 1395-1443) was a rather prominent person. As extraordinary diplomat, multidisciplinary scientist and admirer of book this learned Dominican trod down paths of European ecclesiastical and political alliances and in a way anticipated coming of the early modern age. He was the first among catholic scholars who has written a tractate about the Church, an essay about ecumenical synods and a Biblical hermeneutics. In his work Stojković showed a particular interest in the works of St. Jerome of Stridon, who was among Slavic priests considered as »the most famous Croat«. Moreover, Dominican Vinko Pribojević called him »the first glory of Dalmatia«, and Stojković in his compositions quoted him many times. The probable reason why Stojković cited St. Jerome is the fact that Stojković in the saint's works found support for his argumentations about the primacy of the St. Peter and the bishops of Rome.

In his diplomatic missions, reports and speeches thoroughly maintained that corpus christianorum was divided and suggested an ecumenical synod where the representatives of the Christian East and West will discuss possibilities of the moral collapse and physical destruction of the Christian world.

KEY WORDS: *Jerome of Stridon, Ivan Stojković, University of Paris, Glagolitic priests, Biblical hermeneutics, Dubrovnik*